



Mesures aérauliques, qualité d'air et confinement

Un industriel Normand nous a sollicité semaine dernière en urgence afin d'avoir notre avis concernant le système de **ventilation** de son poste de garde et deux bureaux attenants. Nous sommes venus sur site dans la journée et après quelques **#mesures**, nous avons pu rassurer ce donneur d'ordre ainsi que son CHSCT sur le bon fonctionnement de la centrale d'air, de l'équilibrage des réseaux ainsi que du respect des flux d'air avec une légère surpression dans les bureaux par rapport au hall d'accueil.



Ainsi, ses occupants ont pu reprendre leurs postes ce lundi matin, **#rassurés**, et le site commence à (ré)accueillir des prestataires.

Compte tenu de l'intervention et de son objectif à « rassurer » pour permettre une **#reprise** d'activité, DIMOé n'a pas facturé sa prestation **#entraide** ; car je juge que tout ce qui permettra à chaque entreprise de reprendre son process, permettra à ses salariés ainsi que ses prestataires de revenir vers une **reprise d'activité** au combien primordiale pour nos TPE/PME.

Alors n'hésitez pas à nous solliciter : si nous sommes en mesure de vous aider de la même façon dans les prochains jours, on le fera ! faites-le savoir... *mesure de débits d'air aux bouches ou en conduites, dimensionnement filtration, vérification de flux d'air, cascade de pression (surpression/dépression), essais fumées, diagnostics techniques, analyse conformité réglementaire, calcul taux de renouvellement d'air...*

Peut-être que jusqu'à ce jour, pas assez d'attention n'a été accordée à **la ventilation et ses flux aérauliques en protection d'espaces**. Mais il a clairement un rôle (plus) important sur la **qualité d'air intérieur** des locaux : il permet de **renouveler, filtrer, contrôler et ...confiner !**

#PRENEZ-SOINS-DE-VOUS



Diagnostic Ingénierie et Maîtrise d'Œuvre en énergie

DIMOé
120 Bd Amiral Mouchez
76600 Le Havre

Ingénierie et études industrielles : CVC et efficacité énergétique

Retrouvez nous en vidéo ainsi que nos dernières actualités sur les réseaux sociaux ou notre site : <http://www.dimo-energie.fr>

⇒ **DIMOé est qualifié en audit énergétique en industrie !**